

Droit de réponse

Par suite des articles publiés le 21 août dernier : « *L'Hermitage en quête d'industries innovantes* », et « *La maison expropriée est détruite* », je souhaite rétablir des faits sur la réalité des méthodes employées pour produire cette zone d'activité et sur l'expropriation que ma famille a subie.

Vous écrivez que « *BMA avait acheté (à bon prix)* » notre maison, laissant croire qu'ils auraient été généreux à notre égard. Le prix a été fixé par un juge, sur la base des autres acquisitions publiques faites à Brest. Ce soi-disant « bon prix » était très inférieur aux offres antérieures faites à notre père par des investisseurs privés.

Dans ce même article, vous affirmez : « *Sa fille, Jacqueline, ne l'entendait pas de cette oreille et décidait de ne pas déménager* », en faisant référence à des propos recueillis par votre journaliste seulement deux semaines après la disparition de notre mère. Dans de telles circonstances, nos préoccupations étaient bien loin d'un déménagement.

Néanmoins, pendant les 6 mois qui suivirent, nous n'avons ménagé aucun effort pour trouver un autre logement, mais la pénurie de biens immobiliers, en location ou à l'achat, a entravé nos recherches. Malgré les deux mois d'été accordés par BMA, nous n'avons pu trouver de solution satisfaisante. Il ne s'agissait pas de mauvaise volonté de notre part. De nombreux articles de presse ont parlé du manque de logement accessible et le maire de Brest a lui-même reconnu que des étudiants en étaient rendus à dormir dans leur voiture.

Faute d'un autre logement, au bout de 8 mois, nous n'avons pas pu quitter les lieux dans les délais impartis. Sans qu'aucune discussion ne soit possible malgré nos recherches, le 16 septembre 2021, BMA a entamé une procédure d'expulsion et de recouvrement de pénalités à hauteur de 800 € par jour. Un huissier a saisi nos comptes et nos cartes bleues ont été bloquées à la suite de l'énormité des recouvrements qui nous ont été imposés, rendant extrêmement difficile la recherche d'un autre logement, y compris d'une location, pendant plusieurs mois. Malgré cela, nous avons continué nos recherches de façon intensive.

BMA nous a indiqué à plusieurs reprises qu'ils réévalueraient les pénalités saisies lorsque nous présenterions un contrat d'achat ou de location. Sous la pression des saisies sur nos comptes, nous avons fini par opter pour un bail précaire sur un site de location saisonnière qui s'est révélé être une arnaque et ne fut rapidement plus valide. Cela nous a ensuite obligé à séjourner dans des hôtels pendant près de deux mois, à des coûts exorbitants, parfois loin de Brest où j'enseigne en collège.

Nous avons informé BMA que nous déménagions le 17 mai 2022, ce qui a été fait. Lors de notre dernier échange, notre interlocuteur m'a demandé de formuler par écrit ma demande de remboursement des sommes saisies, laissant penser que l'argent saisi serait rendu. En octobre 2022, BMA nous a répondu pour annoncer la restitution de seulement 15 163 € sur les plus de 203 163 € saisis par l'huissier sur nos comptes bancaires. Cela a été un choc.

J'ai écrit à BMA, à des élus de Brest et j'ai saisi le médiateur de la République pour demander une révision de la situation, mais malgré mes très nombreuses relances depuis bientôt un an, je n'ai reçu aucune réponse de BMA sur les plus de 90 % des saisies faites (188 000 €).

Cette histoire a entraîné des répercussions majeures sur notre vie quotidienne depuis plus de 10 ans, avec des conséquences dévastatrices sur notre santé, notamment des problèmes cardiaques qui nous ont conduit aux urgences à plusieurs reprises. BMA a utilisé tous les moyens du droit pour nous mettre à la rue et nous anéantir financièrement.

Je rappelle que nous avons déjà vécu une première expropriation de notre maison familiale paternelle en 2010, pour élargir une voie piétonne lors de la construction du tramway (située juste à côté de celle qui vient d'être détruite et visible sur les anciennes photos aériennes). Notre père n'a jamais surmonté cela et est décédé peu de temps après la destruction de la maison. En 2014, ma mère, mon frère et moi avons appris que la seconde maison familiale serait aussi expropriée et détruite pour l'extension de la zone d'activité de l'Hermitage. Par deux fois, nous avons été expropriés de nos biens. Non content de ce préjudice déjà énorme, BMA a ensuite vidé nos comptes bancaires en faisant saisir plus de 200 000 €, sans qu'aucun responsable ne réagisse. Cette pratique s'apparente à de l'acharnement.

Comme le soulignait François Mitterrand : « Une maison familiale est sacrée ». Notre patrimoine familial, transmis de génération en génération, a été bafoué. Ces deux maisons avaient une valeur sentimentale inestimable, fruit du travail de nos parents et de nos ancêtres. Pourtant, elles ont été successivement détruites, effaçant toute trace de la vie qui y a existé. Notre famille a payé un très lourd tribut à l'urbanisation de Brest, alors que nous n'avions rien demandé.

Aujourd'hui, votre article « *L'Hermitage en quête d'industries innovantes* » évoque une réorientation industrielle en raison de l'absence de projets tertiaires qui ont conduit à nous exproprier. Mais vous oubliez complètement de traiter les méthodes employées pour produire ces projets vis-à-vis de simples habitants démunis face à la puissance juridique des collectivités.

Une énorme pression nous a été mise et d'énormes sommes d'argent nous ont été prises pour nous pousser à partir alors que la maison n'a été détruite qu'un an après et que vous écrivez qu'il n'y a toujours pas de projet sur le terrain. Pourquoi tout cela ? Pourquoi cette urgence à nous mettre à la rue ? Pourquoi refuser de nous rendre notre argent, maintenant que nos deux maisons familiales sont détruites ?

BMA a poussé son agenda et ses méthodes jusqu'au bout, ignorant les conséquences humaines sur notre famille. J'ose dire que depuis 15 ans, cet acharnement a entraîné des conséquences irréversibles dans nos vies, nous causant des dommages moraux et physiques irréparables.

« *L'Hermitage en Quête d'industries innovantes* » peut présenter de beaux projets économiques, mais les méthodes utilisées pour y parvenir constituent une régression morale et humaine indigne d'une ville comme Brest qui se dit « *solidaire* ». Cette dimension de conscience humaine a été totalement négligée par les décideurs et l'est malheureusement encore aujourd'hui.